

# ENQUETE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (EPP) SUR LES VALVES CARDIAQUES AORTIQUES PERCUTANÉES

R Basso Boccabella<sup>1</sup>, P Ohlmann<sup>2</sup>, M Kindo<sup>2</sup>, JP Mazzucotelli<sup>2</sup>, S Wisniewski<sup>1</sup>, B Gourieux<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Service Pharmacie, Hôpitaux universitaires de Strasbourg 1 place de l'hôpital, BP 426, 67091 Strasbourg cedex

<sup>2</sup> Service Cardiologie, Hôpitaux universitaires de Strasbourg 1 place de l'hôpital, BP 426, 67091 Strasbourg cedex

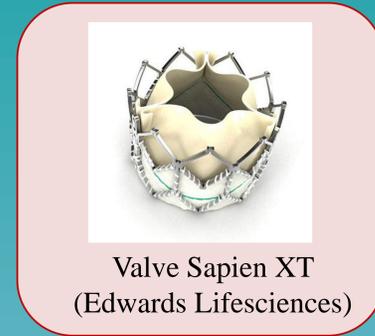
Contact : [sandra.wisniewski@chru-strasbourg.fr](mailto:sandra.wisniewski@chru-strasbourg.fr)

Poster n°7

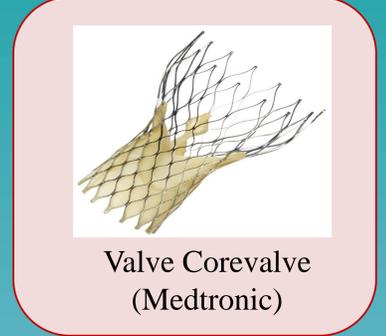
## Introduction :

Les patients atteints de valvulopathies aortiques, contre-indiqués à la chirurgie conventionnelle ou à haut risque chirurgical, peuvent être traités par des techniques mini-invasives percutanées.

Deux dispositifs médicaux sont concernés : les valves Corevalve® de Medtronic et Sapien® de Edwards Lifesciences.



Valve Sapien XT  
(Edwards Lifesciences)



Valve Corevalve  
(Medtronic)

## Objectifs :

➤ Évaluer la conformité des pratiques professionnelles par rapport :

- aux indications réglementaires
- aux recommandations de l'HAS

➤ Vérifier la traçabilité sanitaire et financière.

## Matériel et méthode :

Une fiche de recueil standardisée a été établie puis validée par les cardiologues du service avant consultation des dossiers-patients.

L'identification des patients concernés a été exhaustive (à partir d'un croisement des données de trois sources distinctes).

## Résultats :

- 54 patients inclus
- Pour chacun, indication de pose des valves percutanées respectée
- 50 valves implantées avec succès dont 38 Sapien® de Edwards
- Mortalité à 30 jours = 14,8%

## Récapitulatif des conformités envers les recommandations HAS<sup>1</sup>

(\*en ne tenant pas compte de l'état fonctionnel NYHA. \*\*NC : non-concerné)

	Critères	Valeurs recommandées atteintes (nombre de patient) (a)	Informations manquantes (nombre de patient) (b)	Conformité avec les recommandations HAS/réglementaires ([a-b]/n)
Indication	Indication de sténose serrée aortique dégénérative	54	0	100% (n=54)
	Indication du groupe de patient (CI chirurgie ou haut risque chirurgical)	53	1	98,2% (n=54)
	Décision multidisciplinaire	54	0	100% (n=54)
Précision de l'indication	Critère échographique de sténose	54	0	100% (n=54)
	Critère de l'état fonctionnel	50	3	87% (n=54)
	Critère des scores	42	4	70,4% (n=54)
Suivi des complications	A 1 mois	12	NC**	92,3% (n=13)*
	A 6 mois	6	NC**	46,1% (n=13)*
	A 12 mois	1	NC**	12,5% (n=13)*
Traçabilité	Remise de l'information au patient	5	NC**	11,9% (n=42)
	Enregistrement dans logiciel de traçabilité de bloc	49	NC**	96,1% (n=51)
	Cotation de l'acte	45	NC**	90% (n=48)

## Discussion - Conclusion :

• Deux points d'améliorations ont été mis en évidence : l'exhaustivité du suivi qui semble s'estomper avec le temps, et la remise d'une information de traçabilité sanitaire au patient.

• Une récupération du remboursement a pu être menée pour 3 poses de valves dont l'acte n'a pas été coté (environ 86 000 euros).

• Les obligations inhérentes à la pose de valves cardiaques percutanées sont respectées.

• Notre EPP a permis une sensibilisation et des actions correctives au niveau du suivi, de la traçabilité et une récupération financière conséquente.

• Une réévaluation de l'HAS<sup>2</sup> en 2011 a confirmé l'intérêt de ces valves. L'indication a été légèrement modifiée en supprimant la notion de haut risque chirurgical. Ces valves sont depuis août 2012 financées en sus de la tarification à l'activité.

## Référence bibliographique :

1. Haute Autorité de Santé - Services d'évaluation des dispositifs et services d'évaluations des actes professionnels. *Evaluation des bioprothèses valvulaires aortiques implantées par voie rétrograde transfémorale et transapicale*. 2008.
2. Haute Autorité de Santé - Services d'évaluation des dispositifs. *Réévaluation des bioprothèses valvulaires aortiques implantées par voie artérielle transcutanée ou par voie transapicale*. 2011